

Foam Cleaner NSF

Numéro de matière 112090

Page:

1 de 12

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Foam Cleaner NSF

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Aérosol technique
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.
Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20
Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA
WWW: www.weicon.ca
E-mail: info@weicon.ca
Téléphone: +1-519-896-5252
Télécopie: +1-519-896-5254
Service responsable de l'information:
Product-Safety-Department
Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: msds@weicon.de

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: +1 866 928 0789

Transport:

Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: +1 866 928 0789

2. Identification des dangers

Aperçu de cas d'urgence

Aspect: Forme: Aérosol
Couleur: incolore
Odeur: fruité
Classification: Flam. Aerosol 1; Compr. Gas; Eye Irrit. 2A;
Symboles de danger:



Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger: Aérosol extrêmement inflammable.
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Foam Cleaner NSF

Numéro de matière 112090

Page:

2 de 12

Conseils de prudence:

Tenir hors de portée des enfants.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforez, ni brûler, même après usage.
 Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 Stocker dans un endroit bien ventilé.
 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

Un échauffement au-dessus de 50 °C provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.
 A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.
 L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.
 Effet narcotique en cas de doses élevées. Risque d'une acidose métabolique.
 voir section 11: Informations toxicologiques

3. Composition / Informations sur les composants

Spécification chimique: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux

Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 67-63-0	Isopropanol	10 - 15 %	Flam. Liq. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3.
CAS 137-16-6	N-Lauroylsarcosinate de sodium	< 1 %	Acute Tox. 2 (par inhalation). Skin Irrit. 2. Eye Dam. 1.
CAS 1336-21-6	Ammoniac (2,5%)	< 0.5 %	Skin Corr. 1B. STOT SE 3. Aquatic Acute 1.
CAS 5989-27-5	(R)-p-Mentha-1,8-diène	< 0.1 %	Flam. Liq. 3. Skin Irrit. 2. Skin Sens. 1. Aquatic Acute 1. Aquatic Chronic 1.
CAS 5392-40-5	Citral	< 0.1 %	Skin Irrit. 2. Skin Sens. 1.
CAS 75-28-5	Isobutane, pur	2.5 - 5 %	Flam. Gas 1. Compr. Gas.
CAS 74-98-6	Propane	2.5 - 5 %	Flam. Gas 1. Compr. Gas.

Indications complémentaires:

< 15% hydrocarbures aliphatiques, < 5% agents de surface anioniques, < 5% parfums (Citral, D-Limonène)

4. Premiers secours

Informations générales:	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Premiers secours: veillez à votre autoprotection!
En cas d'inhalation:	Transporter la victime à l'air frais, desserrer ses vêtements et l'allonger. En cas de malaises, consulter un médecin.
Après contact avec la peau:	Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologiste.
Ingestion:	Ne pas provoquer de vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. En cas de malaises, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux. L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.
Effet narcotique possible en présence de fortes quantités.

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:	non applicable
Température d'auto-inflammabilité:	non déterminé
Agents d'extinction appropriés:	Eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de carbone
Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:	Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
En cas d'un fort échauffement ou d'un incendie il peut se former des gaz toxiques.
En cas d'incendie, risque de dégagement de: Aldéhydes, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés. En cas d'incendie ne pas inspirer les fumées.

Indications complémentaires:

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.
Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau et les retirer si possible de la zone dangereuse.
Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.
En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone.
Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.
Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.
Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau et les retirer si possible de la zone dangereuse.
Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

Foam Cleaner NSF

Numéro de matière 112090

Page:

4 de 12

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.
Porter un équipement de protection approprié. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Interdire l'accès de la zone en danger dans le sens du vent et alerter les riverains.

Précautions en matière d'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.
En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Ramasser avec un produit absorbant non inflammable (par ex. sable/terre/kieselguhr/vermiculite) et éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

Indications complémentaires:

Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.
Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.
Porter un équipement de protection approprié. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation pour empêcher une accumulation de vapeur.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
A stocker en position debout.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 21/fevr./2018

Version: 1

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 13/mars/2018

Foam Cleaner NSF

Numéro de matière 112090

Page:

5 de 12

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
67-63-0	Isopropanol	Canada, Alberta: OEL 15 min	984 mg/m ³ ; 400 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	492 mg/m ³ ; 200 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	400 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	200 ppm
		Canada, Québec: VECD	1230 mg/m ³ ; 500 ppm
		Canada, Québec: VEMP	985 mg/m ³ ; 400 ppm
		EUA: ACGIH: STEL	984 mg/m ³ ; 400 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	492 mg/m ³ ; 200 ppm
		EUA: NIOSH: STEL	1225 mg/m ³ ; 500 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	980 mg/m ³ ; 400 ppm
		EUA: OSHA: TWA	980 mg/m ³ ; 400 ppm
1336-21-6	Ammoniac (2,5%)	Canada, Alberta: OEL 15 min	24 mg/m ³ ; 35 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	17 mg/m ³ ; 25 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	35 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	25 ppm
		Canada, Québec: VECD	24 mg/m ³ ; 35 ppm
		Canada, Québec: VEMP	17 mg/m ³ ; 25 ppm
		EUA: ACGIH: STEL	24 mg/m ³ ; 35 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	17 mg/m ³ ; 25 ppm
		EUA: NIOSH: STEL	27 mg/m ³ ; 35 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	18 mg/m ³ ; 25 ppm
EUA: OSHA: TWA	35 mg/m ³ ; 50 ppm		
5392-40-5	Citral	EUA: ACGIH: TWA	5 ppm fraction inhalable et vapeur; peut être absorbé par la peau
75-28-5	Isobutane, pur	Canada, Ontario: OEL TWA	800 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	1000 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	1900 mg/m ³ ; 800 ppm
74-98-6	Propane	Canada, Alberta: OEL 8 hour	1000 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1800 mg/m ³ ; 1000 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	1800 mg/m ³ ; 1000 ppm
		EUA: OSHA: TWA	1800 mg/m ³ ; 1000 ppm

Valeurs limites biologiques:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil	Paramètre	Échantillonnage
67-63-0	Isopropanol	EUA: ACGIH-BEI, urine	40 mg/L	Acetone in urine	end of shift at end of workweek

Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

Protection yeux/visage Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.

Protection de la peau Porter un vêtement de protection approprié.

Foam Cleaner NSF

Numéro de matière 112090

Page:

6 de 12

Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138.

Type de gants: Caoutchouc butyle - Epaisseur du revêtement: ≥ 0.7 mm

Période de latence: > 480 min

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.

La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.

S'il survient une élévation de la concentration: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Changer les vêtements imprégnés. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation pour empêcher une accumulation de vapeur.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Forme: Aérosol Couleur: incolore
Odeur:	fruité
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	à 20 °C: ≤ 11.5
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non applicable
Point éclair/plage d'inflammabilité:	non applicable
Taux d'évaporation:	non déterminé
Inflammabilité:	Aérosol extrêmement inflammable.
Limites d'explosibilité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): non déterminé LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): non déterminé
Tension de vapeur:	à 20 °C: env. 5 hPa
Densité de la vapeur:	non déterminé
Densité:	à 20 °C: 0.9 g/mL
Solubilité dans l'eau:	miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	non déterminé
Température d'auto-inflammabilité:	non déterminé
Décomposition thermique:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique:	non déterminé
Viscosité, cinématique:	non déterminé
Propriétés explosives:	Le produit est non explosif. Formation possible de mélanges vapeur/air risquant d'exploser.

Foam Cleaner NSF

Numéro de matière 112090

Page:

7 de 12

Température d'ignition: > 200 °C
Teneur en solvant: 22.5 %
Teneur en eau: 75.7 %

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Aérosol extrêmement inflammable.
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Stabilité chimique: Stable si stocké dans les conditions prévues.

Possibilité de réactions dangereuses
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conditions à éviter: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Matières incompatibles: Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.

Produits de décomposition dangereux: Aldéhydes, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix (calculé): > 5 mg/L. (poussières, brouillard)

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A = Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Manque de données.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

Foam Cleaner NSF

Numéro de matière 112090

Page: 8 de 12

Autres informations: Indication sur Isopropanol:
DL50 Rat, par voie orale: 5045 mg/kg bw (OECD 401)
DL50 Lapin, dermique: 12800 mg/kg (OECD 402)
LC50 Rat, par inhalation: > 25mg/l/4h (OECD 403)
Pour un effet cancérigène:
Indication sur Isopropanol:
IARC Rating: Group 3
OSHA Carcinogen: not listed
NTP Rating: not listed
Indication sur (R)-p-Mentha-1,8-diène:
IARC Rating: Group 3
OSHA Carcinogen: not listed
NTP Rating: not listed

Symptômes

En cas d'inhalation:
L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.
Effet narcotique en cas de doses élevées.
Après contact avec la peau:
Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.
Après contact avec les yeux:
Un contact direct avec les yeux peut entraîner une brûlure, un larmoiement ou une rougeur.

Remarques générales

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues.

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Toxicité aquatique: Indication sur Isopropanol:
Toxicité pour les algues:
EC50 algues vertes: >100 mg/L/72h.
Toxicité bactérienne:
EC50: >100 mg/L
EC5 Pseudomonas putida : 1,050 mg/L/16h.
Toxicité pour la daphnia:
EC50 daphnia magna (puce d'eau géante): 9,714 mg/L/48h.
Toxicité pour le poisson:
LC50 Lepomis macrochirus (perche soleil bleu): 1,400 mg/L/96h.
LC50 Test sur le leuciscus idus: 8,970 mg/L/48h.
LC50 Tête de boule: 9,640 mg/L/96h.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

Indications diverses relatives à l'écologie

Teneur en composés organiques volatils (COV):

22.5 % en poids = 208.2 g/L

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

Foam Cleaner NSF

Numéro de matière 112090

Page: 9 de 12

13. Considérations relatives à l'élimination**Produit**

Recommandation: Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
Déchets spéciaux. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Vider soigneusement et si possible complètement. Manipuler les récipients vides avec précaution: toute ignition peut provoquer une explosion.

14. Informations relatives au transport**USA: Department of Transportation (DOT)**

Identification number: UN1950
Désignation technique spécifique: UN 1950, ONU 1950, AÉROSOLS
Hazard class or Division: 2.1
Labels: 2.1
Dispositions particulières: N82
Packaging – Exceptions: 306
Packaging – Non-bulk: None
Packaging – Bulk: None
Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 75 kg
Quantity limitations – Cargo only: 150 kg
Vessel stowage – Location: A
Vessel stowage – Other: 25, 87, 126

**Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)**

UN Number: UN1950
Shipping name: ONU 1950, AÉROSOLS
TDG class: 2.1
Special provisions: 80, 107
Explosive limit and limited quantity index: 1 L
Passenger carrying road or rail index: 75 L



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 21/fevr./2018

Version: 1

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 13/mars/2018

Foam Cleaner NSF

Numéro de matière 112090

Page: 10 de 12

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU:	UN 1950
Désignation technique spécifique:	UN 1950, AEROSOLS
Class or division, Subsidiary risk:	Class 2, Subrisk -, see SP63
Groupe d'emballage:	-
Numéro EmS:	F-D, S-U
Dispositions particulières:	63, 190, 277, 327, 344, 381, 959
Quantités limitées:	See SP277
Excepted quantities:	E0
Conditionnement - Instructions:	P207, LP200
Conditionnement - Réglementations:	PP87, L2
IBC - Instructions:	-
IBC - Réglementations:	-
Instructions réservoirs - IMO:	-
Instructions réservoirs - UN:	-
Instructions réservoirs - Réglementations:	-
Arrimage et manutention:	SW1 SW22
Séparation:	SG69
Propriétés et observations:	-
Polluant marin:	non
Groupe de ségrégation:	none

Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification:	UN 1950
Désignation technique spécifique:	UN 1950, AEROSOLS, inflammable
Class or division, Subsidiary risk:	Class 2.1
Etiquette de danger:	Flamm. gas
Excepted Quantity Code:	E0
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y203 - Max. Net Qty/Pkg. 30 kg G
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 75 kg
Avion-cargo uniquement:	Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 150 kg
Dispositions particulières:	A145 A167 A802
Emergency Response Guide-Code (ERG):	10L

15. Règlements

Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 21/fevr./2018

Version: 1

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 13/mars/2018

Foam Cleaner NSF

Numéro de matière 112090

Page: 11 de 12

Directives nationales - U.S. Federal Regulations

Isopropanol:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Carcinogen Status: IARC Rating: Group 3 OSHA Carcinogen: not listed NTP Rating: not listed NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0359
N-Lauroylsarcosinate de sodium:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed
(R)-p-Mentha-1,8-diène:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Carcinogen Status: IARC Rating: Group 3 OSHA Carcinogen: not listed NTP Rating: not listed Other Environmental Laws: Marine Pollutant: listed as pollutant.
Citral:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed
Isobutane, pur:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Air Act: Accidental Release Prevention: Threshold 10000 lbs. / Basis for listing = f NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0350*
Propane:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Air Act: Accidental Release Prevention: Threshold 10000 lbs. / Basis for listing = f NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0524

Foam Cleaner NSF

Numéro de matière 112090

Page: 12 de 12

Directives nationales - U.S. State Regulations

Isopropanol: Idaho Air Pollutant List:
 Title 585: AAC: 49 -- EL: 65.3 -- WEL: 980 -Title 586: -
 Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 F9
 Minnesota Haz. Substance:
 Codes: ANO -- Ratings: 7.84 -- Status: Title III. TRI.
 New Jersey RTK Hazardous Substance:
 DOT: 1219 - Sub No.: 1076 - TPQ: -
 Pennsylvania Haz. Substance code: E
 Washington Air Contaminant:
 TWA: 400 ppm - 980 mg -- STEL: 500 ppm - 1225 mg

Isobutane, pur: California Proposition 65 code: -
 Delaware Air Quality Management List:
 DRQ: F 1000** - RQ State: State requirements differs from Federal
 Massachusetts Haz. Substance codes: 6
 New Jersey RTK Hazardous Substance:
 DOT: 1969 - Sub No.: 1040 - TPQ: -
 Pennsylvania Haz. Substance code: -

Propane: California Proposition 65 code: -
 Delaware Air Quality Management List:
 DRQ: F 1000** - RQ State: State requirements differs from Federal
 Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6
 Minnesota Haz. Substance:
 Codes: AP - Ratings: - - Status: Title III
 New Jersey RTK Hazardous Substance:
 DOT: 1978 - Sub No.: 1594 - TPQ: -
 Pennsylvania Haz. Substance code: -
 Washington Air Contaminant:
 TWA: 1000 ppm - 1800 mg

16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 10 - 15 % Isopropanol, < 1 % N-Lauroylsarcosinate de sodium, < 0.5 % Ammoniac (2,5%), < 0.1 % (R)-p-Mentha-1,8-diène, < 0.1 % Citral, 2.5 - 5 % Isobutane, pur, 2.5 - 5 % Propane. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 1 (Slight)

Fire: 4 (Severe)

Reactivity: 0 (Minimal)

HMIS Version III Rating:

Health: 1 (Slight)

Flammability: 4 (Severe)

Physical Hazard: 0 (Minimal)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	1
FLAMMABILITY	4
PHYSICAL HAZARD	0
	X

Créée: 21/févr./2018

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.